

MESURES ET RECOMMANDATIONS POUR LES ÉVÉNEMENTS



ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DURABLES

Ce concept a été élaboré dans le cadre de l'initiative « Unlocking the Power of Data¹ ». Les mesures et recommandations reposent sur des réglementations en vigueur et des recommandations de la Confédération.

Le présent document a été élaboré en collaboration avec différents acteurs, internes et externes à l'administration fédérale.

Version 14.12.2023



1. NEUTRLITÉ CARBONE

La réduction des émissions de CO2 a un effet direct sur l'ODD suivant:



Pour chaque événement, il faut d'abord envisager les possibilités de réduire les émissions de CO2. Comment remplacer certains éléments ? Est-il possible d'en omettre certains autres ? Cette dernière question s'applique en particulier aux « gadgets », aux « give aways » et aux objets d'exposition à usage unique.

MESURES

- M.1** Nous réduisons les émissions en fixant des objectifs concrets dans le plan du projet et en plaçant cet aspect au centre de la planification de l'événement.
- M.2** Nous chargeons une entreprise d'évaluer les émissions de CO2 de l'événement et les possibilités d'économies supplémentaires.
- M.3** Une fois l'événement terminé, nous faisons calculer et compenser monétairement les émissions de CO2.
- M.4** Nous communiquons activement – avant, pendant et après l'événement – le nom de l'entreprise ainsi que les projets avec lesquels nous réalisons la compensation monétaire.

⁶ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/compensation.html

⁷ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/mesures-reduction/compensation.html

2. MOBILITÉ

La mobilité a un effet direct sur les ODD suivants:



En raison du CO2 qu'ils émettent, nombre de moyens de transport constituent un problème central de tout événement. Ce problème peut être abordé moyennant les mesures et recommandations suivantes:

MESURES

- M.5** Lorsque nous recherchons un lieu approprié pour la tenue de notre événement, nous accordons une grande importance à son accessibilité par les transports publics, à la proximité par rapport aux axes de transport (gares, etc.) et aux principaux noeuds de communication.
- M.6** Nous examinons si les participants peuvent utiliser les transports en commun gratuitement. Certaines villes suisses offrent cette possibilité.
- M.7** Nous organisons des partenariats avec une entreprise de transport nationale ou locale, de sorte que les participants puissent utiliser les transports publics à un prix avantageux en dehors de la localité. Pour les participants venant de l'étranger, le Swiss Travel Pass peut soutenir cette mesure.
- M.8** Nous communiquons de manière proactive sur les possibilités d'utiliser (gratuitement) les transports publics. Cette communication se fait dès les préparatifs, lors de l'envoi d'e-mails mais aussi sur la page de l'événement.
- M.9** Pour les transferts d'un lieu à un autre, nous misons sur les transports publics et renonçons à organiser des cars.
- M.10** Nous encourageons l'utilisation des bicyclettes publiques.
- M.11** En tant qu'organisateur, nous compensons le CO2 émis lors des voyages des participants.

RECOMMANDATIONS

- R.1** Nous encourageons les participants à voyager en train si la distance à parcourir est raisonnable. Ceux qui viennent en avion sont encouragés à emprunter les transports publics une fois arrivés sur le territoire suisse.
- R.2** Nous recommandons aux participants de compenser les émissions de CO2 de leur voyage.
- R.3** Nous encourageons les participants à utiliser les transports publics durant leur séjour.
- R.4** Nous encourageons les participants à choisir un hôtel à proximité du lieu de l'événement ou situé le long du réseau des transports publics. Les labels tels que Swisustainable de Suisse Tourisme s'avèrent alors particulièrement utiles.

⁸ www.sbb.ch/fr/loisirs-et-vacances/inspiration/voyageurs-internationaux/swiss-travel-pass.html

⁹ Les participants issus de l'administration fédérale suisse dont le voyage (de porte à porte) dure moins de six heures sont tenus d'utiliser les transports publics. Pour de plus amples informations: www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-79417.html

¹⁰ www.myswitzerland.com/fr-ch/planification/vie-pratique/la-suisse-durable-par-nature

3. RESTAURATION

La restauration a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.12** Nous proposons exclusivement des buffets végétariens.
- M.13** Les produits végétariens sont durables, de saison, bio et / ou locaux. L'empreinte carbone des aliments bio est toujours plus faible.
- M.14** Nous signalons comme tels les produits d'origine animale (oeufs, lait, etc.). Ceux-ci sont produits régionalement selon les principes bio.
- M.15** Nous mentionnons l'origine des aliments.
- M.16** Nous utilisons exclusivement des aliments et des boissons issus du commerce équitable.
- M.17** Nous proposons de l'eau du robinet.
- M.18** Nous mettons à disposition des fontaines à eau.
- M.19** Nous ne proposons que des boissons régionales, en particulier pour la bière et le vin.

3. RESTAURATION

FOODWASTE

Foodwaste a un effet direct sur les ODD suivants:



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- M.20** Les buffets peuvent proposer des plats emballés individuellement dans des contenants durables (exemple : plats principaux avec féculent préemballés dans des bocaux en verre).
- M.21** Nous clarifions à l'avance les préférences alimentaires et les allergies, nous donnons aux participants la possibilité de choisir leur alimentation.
- M.22** Nous passons commande pour 80% des participants inscrits au maximum..
- M.23** Nous offrons aux participants la possibilité d'emporter la nourriture non déballée dans leurs propres récipients.
- M.24** Après l'événement, nous offrons la possibilité de remettre les repas non déballés à des tiers. En raison des règles d'hygiène applicables (HACCP)¹¹, cette mesure n'est pas possible pour tous les plats. Reste que ce point doit être discuté avec le traiteur afin d'évaluer les possibilités (comme le montre l'exemple du canton de Genève¹²).
- M.25** Nous utilisons de la vaisselle et des sets de table réutilisables.

RECOMMANDATIONS

- E.5** Dans les salles de réunion, nous remplaçons l'eau minérale en bouteille par de l'eau du robinet.
- E.6** Nous encourageons les participants à apporter leur propre gourde, car l'eau du robinet est potable partout en Suisse.
- E.7** Nous veillons à ce que le traiteur mette à disposition des fontaines à eau aux points névralgiques pour que les participants puissent remplir leurs gourdes.
- E.8** Nous fournissons du café et du thé bio, issus du commerce équitable.
- E.9** Nous renonçons aux solutions de distribution individuelle de café (gobelets, etc.).
- E.10** Pour les produits ajoutés aux boissons chaudes (crème, lait, sucre, etc.), nous renonçons aux portions individuelles.

¹¹ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant: www.wirtepatent.ch/de/wissen/haccp-konzept-hygienekonzept-in-der-gastronomie-127.html (en allemand)

¹² www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economie/programme-nourrir-ville/favoriser-transition-vers-alimentation-durable/reduire-gaspillage-alimentaire

4. LOGISTIQUE

PAPIER ET DOCUMENTATION

Le choix du papier et de la documentation a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.26** Nous réduisons les documents imprimés au strict minimum (pas de résumés des exposés ni de biographies !) et privilégions la diffusion d'informations par voie électronique.
- M.27** Pour le programme imprimé, nous veillons à utiliser du papier écologique.
- M.28** Nous publions d'avance tous les documents nécessaires sur le site Internet de l'événement, où les participants pourront les télécharger, également sur leurs appareils mobiles.
- M.29** Nous limitons l'utilisation de blocs-notes et de stylos.
- M.30** Pour les participants malvoyants, nous mettons le matériel à disposition soit de manière acoustique, soit en braille.

4. LOGISTIQUE

STANDS ET EXPOSITIONS

Les stands et expositions ont un effet direct sur les ODD suivants:



RECOMMANDATIONS

- R.11 Nous encourageons les exposants à utiliser des matériaux recyclés et recyclables.
- R.12 Nous encourageons les exposants à réutiliser leurs stands d'exposition.
- R.13 Nous encourageons les exposants à renoncer à tout matériel de promotion, tels que sacs (si vraiment nécessaire, les fabriquer en coton issu du commerce équitable) et cadeaux, ou du moins à en limiter les quantités autant que faire se peut.
- R.14 Nous encourageons les exposants à ne pas utiliser d'emballages.
- R.15 Nous encourageons les exposants à n'apporter que le matériel imprimé nécessaire.
- R.16 Nous encourageons les exposants à réutiliser leurs matériels d'emballage pour leur stand.
- R.17 Nous encourageons les exposants à bannir les stands consommant trop d'énergie et à éviter tout éclairage inutile.
- R.18 Nous encourageons les exposants à prendre des mesures d'efficacité énergétique partout où c'est possible.

4. LOGISTIQUE

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.31** Nous veillons à ne pas produire trop de déchets et à éviter notamment les objets en plastique jetables (gobelets, bouteilles PET, etc.).
- M.32** Nous ne produisons pas de vêtements spécifiques pour l'événement.
- M.33** À la fin de l'événement, nous rassemblons les dragonnes non utilisées et les réutilisons lors de l'événement suivant.
- M.34** Nous examinons s'il est nécessaire de fabriquer des badges. Si c'est le cas, nous veillons à ce qu'ils soient recyclables.

RECOMMANDATIONS

- E.19** Nous encourageons les participants à trier leurs déchets (PET, papier et autres déchets) et informons sur cette possibilité offerte sur place.

ÉNERGIE

L'énergie a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.35** Dans la mesure du possible, sur le lieu de l'événement, nous n'utilisons que de l'énergie hydroélectrique ou solaire (énergie verte d'une manière générale) provenant si possible de fournisseurs locaux ou régionaux.

RECOMMANDATIONS

- R.20** Nous invitons les participants à limiter leur consommation d'énergie en éteignant tout appareil électrique non utilisé. Ce point est particulièrement important pour les événements hybrides ou virtuels.

5. ASPECTS SOCIAUX

CHOIX DES INSTITUTIONS PARTENAIRES

L'emploi a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.36** Lors de l'attribution de contrats à des entreprises partenaires, nous veillons à ce que les trois dimensions de la durabilité soient prises en compte. Cet aspect est primordial pour l'évaluation des partenaires (sur la base de leurs rapports de durabilité, p. ex.). Nous appliquons cette mesure tant pour les produits suisses que de l'étranger.
- M.37** Dans le cadre de l'événement, nous proposons des activités de groupe, p. ex. du yoga, du jogging en commun ou des méditations guidées.

RECOMMANDATIONS

- R.21** Nous encourageons les entreprises partenaires choisies à appliquer des processus respectueux de l'environnement dans l'exécution de leurs missions.
- R.22** Nous encourageons les entreprises partenaires à embaucher leur personnel de manière socialement responsable, en évitant toute discrimination fondée p. ex. sur le sexe, l'origine ou le handicap (en accord avec les conditions générales de la Confédération).¹³
- R.23** Nous encourageons nos principaux sous-traitants à avoir ou à développer un concept de durabilité.

¹³ Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.bkb.admin.ch/bkb/fr/home/themen/agb.html

5. ASPECTS SOCIAUX

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil des personnes handicapées a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.38** Nous veillons à ce que tous les locaux ainsi que la plateforme en ligne de l'événement soient accessibles aux personnes en situation de handicap.
- M.39** Nous veillons à ce que tous les services de restauration et les sièges soient accessibles à chacun. Cette mesure s'applique aussi aux pauses-café.
- M.40** Nous veillons à ce que l'événement soit sous-titré en direct.
- M.41** Nous veillons à ce que l'événement (international) soit interprété dans la langue des signes internationale.
- M.42** Nous réservons des places, dûment signalées, pour les personnes handicapées ainsi que pour leurs assistants ou interprètes.
- M.43** Nous veillons à discuter au préalable avec les acteurs impliqués (responsable du lieu de l'événement, organisations partenaires, intervenants, etc.) de toutes les mesures définies.
- M.44** Nous veillons à ce que le contenu soit présenté de manière compréhensible pour l'ensemble des participants, p. ex. par une interprétation simultanée dans différentes langues.

5. ASPECTS SOCIAUX

ÉGALITÉ DES CHANCES

Les mesures d'égalité ont un effet direct sur l'ODD suivant:



MESURES

- M.45** Nous veillons à une représentation équilibrée des sexes parmi les orateurs et les modérateurs. Chaque sexe doit représenter au moins 40% de l'ensemble.¹⁴
- M.46** Nous tenons compte de la diversité dans la composition des jurys, des organes de décision et de planification.
- M.47** Dès lors que l'événement couvre plusieurs régions linguistiques, nous tenons compte de la diversité linguistique.

RECOMMANDATIONS

- R.24** Nous veillons à une représentation équilibrée des sexes parmi les participants admis sur place.
- R.25** Nous proposons des toilettes adaptées aux personnes handicapées, unisexes et sexes séparés.

DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE

La diversité géographique a un effet direct sur l'ODD suivant:



MESURES

- M.48** Nous veillons à ce que toutes les régions de l'ONU soient représentées (sur place et en ligne) lors des événements internationaux. Les places de participation limitées en présentiel doivent notamment être réservées pour les représentants des pays en développement et des pays les moins développés.
- M.49** Pour les événements d'importance nationale, nous veillons à ce qu'ils soient accessibles depuis toutes les régions du pays. Pour les manifestations récurrentes, le lieu de l'événement devrait prendre en compte les différentes parties du pays et régions linguistiques, pour autant que le choix soit pertinent.

¹⁴⁹Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant : www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/droit/gleichstellungsstrategie2030/paneletparite.html

6. ASPECTS ÉCONOMIQUES

Les aspects économiques ont un effet direct sur les ODD suivants:



RECOMMANDATIONS

- R.26** L'événement contribue à stimuler l'économie du lieu de l'événement et de la Suisse. L'afflux de visiteurs bénéficie aux hôtels, aux restaurants, aux musées, aux transports publics, aux petites entreprises, aux fournisseurs de services et aux commerces.
- R.27** Dans le cadre d'un appel d'offres, nous accordons plus de poids aux établissements (hôtels, restaurants, etc.) disposant d'un label de durabilité (Swisstainable, p. ex.). Ce point doit être mentionné dès l'appel d'offres.¹⁵
- R.28** Si un programme-cadre est prévu, nous collaborons avec les organisations de tourisme locales.
- R.29** L'événement créera des emplois temporaires pour des étudiants et des professionnels.

¹⁵ Pour les marchés de la Confédération, l'appel d'offres doit être conforme à la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) (www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/126/fr) et l'ordonnance sur les marchés publics (OMP) (www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/127/fr).

7. TRANSFERT DE SAVOIR

L'événement a un effet direct sur les ODD suivants:



MESURES

- M.50** Nous enregistrons l'intégralité de l'événement et pouvons le suivre en différé sur la plateforme en ligne correspondante. Nous garantissons ainsi l'accessibilité et la visibilité, ainsi qu'une certaine pérennité des contenus qui restent plus longtemps à la disposition de chacun.
- M.51** Les séances plénières enregistrées sont disponibles avec des traductions en langue des signes internationale et des sous-titres.
- M.52** Nous veillons à ce que les partenariats établis soient maintenus après l'événement.
- M.53** Nous mettons le transfert de connaissances et d'expériences à la disposition de chacun sous la forme d'un rapport, d'extraits vidéo, etc.
- M.54** Nous établissons un rapport final de l'événement qui est accessible à toute personne intéressée afin que chacun puisse tirer des enseignements des expériences faites.